Loi de l'impôt sur le revenu (nº 2)

Fait très important à noter, en présentant la proposition concernant les procédures de surveillance et de revue, le ministre des Finances a fait stipuler dans le bill qu'il faudrait une pétition signée par 60 députés avant qu'une résolution visant à faire étudier la question puisse être présentée au Parlement. Pas 20, ou 25, parce qu'on aurait alors été assuré d'une demande de revue, mais 60. Le ministre des Finances savait parfaitement bien que, si le nombre était assez élevé, les conservateurs auraient à faire inscrire une résolution au Feuilleton et que cette résolution n'y serait jamais inscrite.

Regardons les faits objectivement au lieu de laisser les conservateurs essayer de jouer leur jeu. Je suis certain qu'indépendamment de ce que le sondage d'opinion publique révèle aujourd'hui ou a révélé il y a deux mois, quand on nous disait en hausse et les conservateurs en baisse, nous avons pris la bonne position ici. Et qui plus est, nous avons l'intention de garder la même position et d'essayer dans toute la mesure possible de faire fonctionner le Parlement. Mais pas aux dépens d'une chose sur laquelle nous sommes fondamentalement en désaccord.

Le ministre des Finances a très gentiment fait allusion—j'imagine que ce devait être un compliment—à ma «brillante rhétorique» qui a aveuglé notre parti. Je suis désolé de ne pouvoir lui retourner le compliment; je peux simplement lui dire que sa verbosité exhubérante ne peut tenir lieu de paroles réfléchies même s'il le veut à tout prix. En fait, j'étais sur le point de dire que son verbiage soporifique n'a rien ajouté de bon au projet de loi.

Permettez-moi de traiter de certains des facteurs économiques. Ce que le ministre fait actuellement n'a aucun sens du point de vue de l'économie canadienne. Permettezmoi de rappeler deux choses, monsieur l'Orateur. Le ministre a déclaré à l'occasion du budget de février-je n'ai pas ses paroles exactes, mais je suis sûr de ne pas lui faire dire ce qu'il n'a pas dit—qu'il avait ajouté au revenu disponible entre les mains des Canadiens grâce à une réduction de l'impôt des particuliers à un niveau qui ne nuirait pas trop à l'économie; nous avons approuvé cela. Au lieu de procéder à une réduction plus marquée de l'impôt des particuliers et de mettre un autre 500 millions de dollars à la disposition du contribuable ordinaire, le ministre a déclaré: «Je dois maintenir le revenu disponible entre les mains de l'acheteur canadien à un niveau qui ne nuira pas trop à l'économie».

Rappelez-vous aussi, monsieur l'Orateur, que le ministre et le premier ministre (M. Trudeau) disent depuis plusieurs jours maintenant qu'il est important de permettre le relèvement des taux d'intérêt parce que l'économie du Canada en était arrivée au point où la demande de prêts aurait été trop élevée et surchauffer l'économie devient dangereux du point de vue de l'inflation.

• (1620)

Il hésite à en donner un peu plus au simple particulier. Il connaît bien les forts taux d'intérêt et les coûts élevés que le simple citoyen doit payer pour sa maison et les biens qu'il achète, mais il n'hésite pas un instant à aggraver la surchauffe de l'économie en donnant aux sociétés 500 millions de dollars d'exemptions fiscales. C'est de la démence économique, monsieur l'Orateur. Si l'économie canadienne a atteint un point de surchauffe qu'il faut bien prendre soin de ne pas aggraver, qu'y a-t-il de raisonnable à donner encore plus d'argent aux entreprises sous prétexte de favoriser l'investissement et d'accroître la surchauffe économique?

A quoi rime l'attitude du parti conservateur selon lequel, parce que le gouvernement nous a donné trois mois et que nous aurons une révision, il appuiera donc la proposition et se prononcera en sa faveur à la deuxième lecture? Telle est la situation, si j'ai bien compris les propos du député de Peace River.

Nous ne nous inquiétons pas uniquement des injustices et des inégalités que cette mesure pourra entraîner. A mon avis, monsieur l'Orateur, c'est une ineptie économique à ce moment-ci de l'évolution du Canada. Le ministre a parlé du fort accroissement de l'emploi au Canada. Il ne faudrait pas oublier que, lorsqu'on se place à un niveau assez bas, on ne peut faire autrement que de monter. Quand le gouvernement, par sa politique de 1968-1969, a fait régresser l'emploi, le chômage s'est aggravé au point que l'on ne pouvait qu'assister à une reprise de l'emploi en réduisant le chômage. Le ministre n'a vraiment pas de raison de s'en vanter.

Quand le ministre compare l'état de l'emploi et du chômage au Canada avec celui du Japon ou d'autres pays d'Europe, il donne vraiment dans le ridicule parce que quiconque connaît le moindrement la situation économique du Japon, de l'Allemagne de l'Ouest et, jusqu'à tout dernièrement, de la Grande-Bretagne ou de la Suède, sait parfaitement bien que ces pays n'ont pas seulement atteint le plein emploi mais qu'ils importent de la main-d'œuvre; en Allemagne de l'Ouest, le chiffre atteint 1,500,000 travailleurs. Quand chacun a du travail comment peut-on accroître l'emploi? Ces comparaisons ne sont vraiment pas dignes du ministre des Finances (M. Turner) et sont évidemment fausses.

Nous nous opposons à ce bill non pas à cause d'une certaine faconde ou d'une stupidité semblable, mais parce que nous sommes convaincus par l'histoire du Canada que ces concessions n'aident pas l'économie. Elles ne créent jamais beaucoup d'emplois. Elles servent simplement à augmenter les bénéfices des sociétés et le montant des impôts différés des grandes sociétés découlant de ces amortissements accélérés. Consacrons un moment à ces amortissements accélérés qui font partie du tout. Il n'y a absolument aucune preuve dans l'histoire de notre pays que ces amortissements aient fait quelque chose pour l'économie, si ce n'est de rendre les sociétés étrangères plus puissantes et plus capables d'acheter le reste de l'économie canadienne. C'est tout ce qu'ils ont jamais fait.

Il n'y a aucune preuve que ces amortissements accélérés ont créé quelque chose, si ce n'est des capitaux d'investissement pour les sociétés qu'elles peuvent utiliser sans devoir payer aucun taux d'intérêt en ce qui les concerne. Ces augmentations des taux d'intérêt, qui, selon le ministre des Finances et le premier ministre, sont nécessaires afin de faire face à la situation internationale et de diminuer le volume des demandes de prêts, n'accomplissent pas ce qu'elles sont censées accomplir.

Chose certaine, quiconque étudie l'histoire du Canada sait parfaitement que du fait que les sociétés importantes conservent leurs gains, sociétés dont beaucoup sont de propriété étrangère; du fait donc qu'elles conservent leurs gains, du fait que leurs impôts sont différés et qu'elles possèdent des ressources considérables, elles n'ont pas besoin de s'adresser au marché de capitaux, sauf lorsque nous lançons une entreprise insensée, comme le projet de la baie James ou le pipe-line de la vallée du Mackenzie. Une proposition de cette sorte exige, sur le plan des investissements, que les gens s'adressent au marché pour trouver l'argent. Pour l'expansion ordinaire, General Motors,